Programme de Formation

Santé Sécurité Travail & stratégie ESG/RSE: Faire de la sécurité un atout

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Dirigeants et membres de comité de direction (notamment DG, DAF, Directeur RSE).

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les liens entre SST et notation ESG (critères, attentes des investisseurs).
- Identifier les obligations de reporting SST (DPEF, CSRD, indicateurs GRI, ISO 45001).
- Utiliser la performance SST comme argument commercial (marchés publics, donneurs d'ordre, marque employeur).
- Construire une stratégie SST/RSE intégrée (alignement raison d'être, gouvernance, objectifs SMART).
- Élaborer une feuille de route SST/RSE à 12 mois.
- Présenter sa démarche à ses parties prenantes.

Compétences visées

- Identifier et évaluer les risques liés aux conditions de travail
- Analyser et prévenir les risques
- Analyser les conditions de travail et proposer des améliorations
- Préconiser des méthodes et outils de gestion des risques
- Former et informer les salariés et sensibiliser à la prévention des risques
- Gestion des risques professionnels
- Valoriser une démarche RSE

Description

1. **SST et ESG : les liens qui s'imposent**

- Critères SST dans les notations ESG ; ce que regardent les investisseurs ; impact d'un accident sur la note.
- Lecture d'une fiche de notation (ex. EcoVadis) ; critères des principales agences (EcoVadis, MSCI, Sustainalytics, S&P).

2. **Le reporting SST obligatoire et volontaire**

- DPEF (obligatoire), CSRD ; indicateurs GRI, ISO 45001 ; erreurs fréquentes.

3. **La SST comme argument commercial**

- Marchés publics, critères des donneurs d'ordre, marque employeur.

4. **Construire sa stratégie SST/RSE intégrée**

- Alignement SST / raison d'être ;
- Favoriser le dialogue des parties prenantes
- Construction d'une ébauche/Matrice SST/RSE à 12 mois ; présentation aux parties prenantes.

Prérequis

Aucun pré-requis

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Pédagogie participative (échanges, questions-réponses)
- Ateliers pratiques
- Mises en situations réelles ou virtuelles

Moyens et supports pédagogiques

- Diaporamas
- Fiche EcoVadis anonymisée et grille de critères
- Fiche d'auto-audit et extraits de rapports RSE anonymisés.
- Appel d'offres fictif et grille d'évaluation donneur d'ordre.
- Trame de stratégie SST/RSE.
- Quiz Kahoot/QCM.

Modalités d'évaluation et de suivi

Nos formations s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la formation professionnelle continue ; elles permettent de développer ou de certifier des compétences clés mais ne délivrent pas de diplôme d'État, ni RNCP.

- Quiz (Kahoot/QCM) avec correction commentée.
- Validation par les ateliers et la simulation.

Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.

Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour permettre l'accès à l'espace connecté personnel (quizz, émargement, documentations…)

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu